# Une trame verte et bleue pour la Région Normandie



**Thematique**

Environnement, Développement durable

**Type d'actualité**

**Le 14 septembre dernier, une visite a été organisé sur le territoire du Syndicat mixte du bassin versant de l'Arques, lauréat de l'appel à projet FEDER 2022 « Travaux de restauration de la Trame verte et bleue normande » en présence d'Hervé Morin, Président de la Région Normandie. L'occasion de faire un point sur la mobilisation de la Région en matière de biodiversité et de présenter cet appel à projets de la programmation FEDER/Région 2021-2027.**

## La Région se mobilise pour la préservation de la biodiversité

En tant que chef de file biodiversité, la Région mobilise les collectivités locales à travers la Stratégie Régionale pour la Biodiversité. Elle apporte son soutien à des acteurs majeurs de la préservation de la biodiversité à l'échelle régionale et par le lancement d'appel à projets permettant le financement d'actions concrètes en faveur de la biodiversité via les fonds Région et européens.

Sur la période 2017 à 2020, près de **230 projets** en faveur de la biodiversité ont pu être soutenus mobilisant près de 13 355 000€ de fonds Région-FESI engagés (4 320 000€ de fonds Région, 5 275 000 € de FEADER et 3 760 000€ de FEDER).

Depuis début 2023, la Région a récupéré la gestion administrative des sites Natura 2000 exclusivement terrestres, et la gestion financière de l'ensemble des sites.

Pour la période à venir, ce sont :

- 24 millions d'€ de FEDER d'enveloppes disponibles pour les actions en faveur de la biodiversité,
- 6.4 millions € de FEADER pour financer l'animation des sites Natura 2000.

Ces financements visent à soutenir :

- Des études et programmes d'intérêt régional en faveur de la biodiversité
- Des stratégies Trame verte et bleue
- Des travaux de gestion et restauration sur les réservoirs de biodiversité normands

- Des travaux et investissements en faveur de la restauration de la trame verte et bleue régionale
- Des travaux de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

## Le premier appel à projets « Travaux de restauration de la Trame verte et bleue normande » de la programmation FEDER/Région 21-27

En s’appuyant sur les objectifs du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), et en particulier sur l’identification par celui-ci de secteurs d’actions prioritaires et corridors écologiques d’intérêt régional à restaurer, la Région souhaite mobiliser l’implication d’un maximum d’acteurs régionaux, notamment les collectivités locales, pour qu’ils réalisent des projets concrets de reconquête de la biodiversité.

L’objectif de cet appel à projets est d’accompagner les travaux et investissements permettant d’accélérer et de renforcer la reconstitution des continuités écologiques et la restauration des milieux naturels nécessaires à une trame verte et bleue régionale fonctionnelle.

Dans le cadre de l’appel à projets ouvert du 15 mars 2022 au 31 mai 2022, 12 dossiers ont été déposés sur des projets de plantations de haies, restauration de cours d’eau, restauration de coteaux calcaires et restauration des réseaux de mares.

Ces projets ont mobilisé un total de 2 794 173 euros de financements FEDER/Région (230 637,60€ de fonds Région et 2 563 535,40€ de FEDER).

Le projet du Syndicat de Bassin Versant de l’Arques fait partie des 12 premiers dossiers programmés.

**Le projet du Syndicat de Bassin Versant (SMBV) de l’Arques :**

Le bassin versant de l’Arques est situé sur 118 communes, sur près de 1050 km², drainé par 3 cours d’eau principaux : la Varenne, la Béthune et l'Eaulne,

qui confluent pour former le fleuve de l'Arques (voir carte ci-dessous).

Le territoire du bassin versant de l’Arques est soumis à différents aléas « inondations » : le ruissellement, les crues de cours d’eau, les nappes phréatiques alluviales, la submersion marine, les débordements de réseaux urbains.

Le SMBV Arques a pour mission de concourir à la prévention des inondations, à la préservation et à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, des zones humides et des cours d'eau de son territoire, dans le cadre des compétences GEMAPI qui lui ont été déléguées par ses collectivités membres.

Le Syndicat conduit donc différentes actions et travaux dans ce cadre notamment un programme de plantations de haies sur tout son territoire depuis 2018. Il est un territoire moteur sur la reconquête du linéaire de haies accompagné par la Région et l’Agence de l’Eau Seine Normandie :
**- 2018-2019 pour la plantation effective de 12km de haies;**
**- 2020-2021 pour la plantation effective de 9 km de haies;**
**- objectif ambitieux de 25 km de plantation pour 2023-2026 avec une aide du FEDER de 151 401,58 €.**

## Le territoire du Bassin Versant

